



Gouvernement du Québec
La ministre du Tourisme,
ministre responsable de la région de la Mauricie
et députée de Lavoie

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader,

La présente a pour but de faire suite à la question que vous m'avez transmise en date du 14 mars dernier relativement à la toiture du Stade olympique.

Le 28 janvier 2016, le premier ministre du Québec m'invitait à assumer les responsabilités de ministre du Tourisme et, à ce titre, de responsable de la Régie des installations olympiques (RIO).

En février 2016, une rencontre de travail à mon ministère a porté sur l'ensemble des dossiers de la RIO et, tout particulièrement, sur le Dossier d'opportunité pour le remplacement de la toiture du Stade olympique.

En mars 2016, en compagnie de la haute direction de la RIO, j'ai visité l'ensemble des installations du Parc olympique. De ces rencontres, nous avons convenu d'entreprendre des mandats d'analyses complémentaires concernant l'actualisation des données sur les retombées économiques et la durée de vie du Stade.

Par la suite, j'ai demandé à mon ministère de mettre sur pied un comité interministériel afin d'impliquer l'ensemble des ministères concernés par ce projet de remplacement de la toiture.

En contiguïté, un comité technique piloté par la Société québécoise des infrastructures (SQI) a été mis sur pied.

Dans les deux cas, et mon ministère, et les spécialistes de la RIO y sont associés.

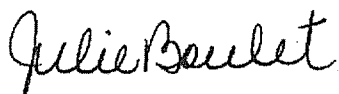
Le Stade olympique est un actif indéniable du Québec qui fait partie intégrante du patrimoine moderne montréalais. C'est un monument unique au monde, une œuvre d'art architectural reconnue qui est sans conteste l'un des symboles touristiques de Montréal sur la scène internationale.

... 2

À cette étape d'analyse du Dossier d'opportunité sur le remplacement de la toiture, il est prématuré de déterminer un échéancier définitif, mais dès que les résultats des travaux en cours seront connus et que les attestations requises auront été fournies, je présenterai l'ensemble du dossier à mes collègues du Conseil des ministres pour une décision. On peut penser que cette démarche sera complétée au cours de l'année 2017.

Le 24 mars dernier, un avis d'intérêt national et international a été lancé afin d'identifier des gestionnaires d'infrastructures publiques d'envergure pour l'exploitation du Stade olympique. Le but de cet exercice est de dénicher une entreprise majeure intéressée à exploiter le Stade.

Veuillez agréer, Monsieur le Leader, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


JULIE BOULET